

ANNÉE 2023-2024

GALOPS D'ESSAI CRFPA // ENM

(Hors Note de synthèse, cf feuillet séparé)

Seuls les étudiants pouvant justifier d'une excuse professionnelle (à fournir à l'avance) ou médicale pourront composer chez eux durant le week-end (sujet à demander par mail au secrétariat le mercredi ou jeudi précédant le galop) et renvoyer leur copie le lundi matin avant 9h00 à l'IEJ pour correction.

Attention, l'IEJ mettra à la disposition des étudiants les copies mais ne fournira pas les feuilles de brouillon.

CRFPA	ENM
ECRITS	ECRITS
DROIT DES OBLIGATIONS	ÉPREUVES JURIDIQUES
De 13h à 16h	Les entraînements auront lieu de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
DO1 : 9 décembre	25/100 & 25/100
DO2 : 3 février	<u>Droit pénal / procédure pénale</u> :
DO3 : 20 avril	EJ1: 4 novembre
DO4 : 1 ^{er} juin	EJ2 : 9 décembre
	EJ3: 3 février
PROCEDURES	
De 16h30 à 18h30	Droit civil / procédure civile
	EJ1: 25 novembre
PROC1 : 9 décembre	EJ2: 13 janvier
PROC2 : 3 février	EJ3: 9 mars
PROC3: 20 avril	
PROC4 : 1 ^{er} juin	DROIT PUBLIC
	Les entraînements auront lieu de 13h30 16h30 :
SPECIALITES	
De 13h30 à 16h30	PUB1 : 2 mars
anna 40 i	PUB2 : 30 mars
SPE1 : 13 janvier	DISSERTATION COME
SPE2 : 2 mars	<u>DISSERTATION CCMC</u> Les entraînements auront lieu de 13h30 à 18h30:
SPE3 : 4 mai	Les entrainements auront lieu de 13h30 à 18h30:
ORAUX	CCMC1 : 28 octobre
ONAOX	CCMC2 : 2 décembre
EVPOSÉ DISCUSSION	CCMC3 : 23 décembre
EXPOSÉ –DISCUSSION	CCMC4 : 27 janvier
Des épreuves d'entraînement seront	CCMC5 : 17 février
organisées en octobre 2023	CCMC6: 23 mars
	CCMC7: 20 avril